

L'INFIRMIER(E) LIBERAL(E) DEVANT UNE SUSPICION DE CONDUITES ADDICTIVES

L'addiction se caractérise par **l'impossibilité répétée de contrôler un comportement** et la poursuite de ce comportement en dépit de la **connaissance des conséquences négatives**.

La notion de conduites addictives comprend à la fois des addictions aux **substances psychoactives** (alcool, tabac, drogues illicites) mais également les **addictions comportementales sans substances** : par exemple le jeu.

Les addictions posent en France, comme à l'échelle européenne et dans le reste du monde, **un problème de santé publique majeur**, dont les impacts sont multiples, sanitaires, médicaux et sociaux.

Dans le cadre du plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022, les infirmiers libéraux, sont en 1^{ère} ligne pour **dépister, orienter** voire **prévenir** les conduites addictives chez les patients et en particulier chez les plus jeunes d'entre eux.



Cette formation a pour dessein une **approche globale en addictologie** afin de vous permettre d'engager des actions de **repérage** et de **dépistage précoces** des usages à risque ou nocifs et **d'orienter les patients concernés** vers les structures **appropriées**.

Financement

ANDPC*

Financement
personnel



*sous réserve d'agrément par l'ANDPC

Indemnisation réglée à l'infirmier par DPC :
Présentiel 2 jour (14h00) - 472.64€

Mode



Présentiel

Durée



14 heures (2 jours)

Dates des sessions présentielles



Judi 24 & Vendredi 25 juin - Marseille
Lundi 25 & Mardi 26 octobre – Marseille